



Rapport sur le rendement 2015-2016

AUDITOR GENERAL
OF NEW BRUNSWICK



VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Déclaration de responsabilité

Le présent rapport illustre le rendement de mon Bureau pour l'exercice clos le 31 mars 2016. Il a été préparé sous ma direction. Je suis responsable des résultats obtenus, du choix des indicateurs de rendement et de la présentation de l'information sur le rendement.

Mon Bureau apporte les changements requis à la suite de la modification de la *Loi sur le vérificateur général* de 2014 et du Plan stratégique 2014-2020. Les initiatives stratégiques et les autres changements découlant de ces deux événements continueront d'être mis en œuvre pour le reste de mon mandat jusqu'en 2020. Néanmoins, je demeure préoccupée au sujet des contraintes imposées sur les activités de mon Bureau étant donné son budget restreint de 2,1 millions de dollars.

Ce rapport présente un tableau complet du rendement réel du Bureau. Il comprend des estimations et des énoncés interprétatifs qui représentent le meilleur jugement de la direction. Les indicateurs de rendement présentés sont compatibles avec la mission, les buts et les objectifs du Bureau, et ils mettent l'accent sur des aspects essentiels pour comprendre le rendement du Bureau.

Il m'incombe de m'assurer que l'information sur le rendement du Bureau est mesurée avec exactitude et en temps opportun. S'il y a lieu, les limites importantes de la fiabilité des données sur le rendement ont été définies et expliquées.

Ce rapport sur le rendement a été préparé en suivant les lignes directrices établies dans l'énoncé de pratiques recommandées 2 (PR-2) sur les rapports publics de performance, lequel est publié par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public.

La vérificatrice générale,



Kim MacPherson, CPA, CA, IAS.A

Introduction

La mission du vérificateur général du Nouveau-Brunswick (VGNB) est de *fournir de l'information objective et fiable, en temps opportun, à l'Assemblée législative au sujet du rendement du gouvernement quant à sa prestation de programmes et de services aux citoyens du Nouveau-Brunswick.*

Le présent rapport mesure notre rendement conformément aux indicateurs de rendement liés à notre mission, à notre plan stratégique et aux exigences de notre loi. Nous croyons que ces indicateurs devraient aider les lecteurs à évaluer la productivité et la qualité de nos travaux.

Veuillez consulter l'annexe 1 pour une liste des audits achevés au cours de l'exercice. Nos états financiers annuels audités de 2015-2016 du VGNB sont également inclus dans le présent rapport à l'annexe 2.

Nos objectifs stratégiques

Notre plan stratégique 2014-2020 comporte les objectifs stratégiques suivants :

1. *Sélectionner une combinaison d'audits financiers et de performance qui apportent la plus grande valeur à nos parties intéressées.*
2. *Offrir un milieu de travail enrichissant pour notre équipe.*
3. *Augmenter le soutien que nous offrons aux comités sur les comptes publics et les corporations de la Couronne.*
4. *Augmenter la sensibilisation du public quant au rôle du VGNB et à ses rapports.*
5. *Mettre à l'essai des comités consultatifs d'experts indépendants du VGNB.*
6. *Mettre en œuvre la modification 2014 de la Loi sur le vérificateur général.*

Stratégie

Notre stratégie pour élaborer le rapport sur le rendement comprend des enquêtes périodiques auprès des députés de l'Assemblée législative, des entités auditées et de notre personnel pour obtenir leur évaluation et leur rétroaction, ainsi que la préparation de données clés pour être incluses dans le présent rapport de façon cohérente afin d'améliorer la comparabilité au fil des exercices.

Cette année, grâce à l'adoption continue de notre nouveau plan stratégique, nous avons rattaché nos indicateurs de rendement à nos objectifs de planification stratégique et à l'énoncé de mission du Bureau. Nous avons aussi ajouté deux nouveaux indicateurs de rendement pour traiter des éléments inclus dans notre plan stratégique. Le tableau des indicateurs de rendement présenté dans les pages suivantes fournit des précisions sur les indicateurs de rendement par rapport aux cibles et aux résultats des exercices antérieurs. Une analyse des résultats suit le tableau.

Indicateur de rendement	Lien avec l'objectif stratégique (OS) / la mission	Cible du Bureau 2015-2016	Résultat de l'exercice considéré 2015-2016	Résultats des exercices antérieurs	
1. Perception des députés, déterminée par une enquête	Mission OS #1 OS #3	80 % ou plus	Taux de satisfaction de l'enquête global de 92 %	2015 2014 2012 2009 2008 2004	90 % 100 % 96 % 88 % 87 % 87 %
2. Perception des entités auditées, déterminée par une enquête	OS #3	80 % ou plus	Taux de satisfaction global de 88 %	2015 2014 2013 2012 2009 2007 2006	84 % 87 % 96 % 92 % 81 % 80 % 84 %
3. Pourcentage des recommandations des audits de performance mises en œuvre	Mission	Dans l'ensemble, 100 % de nos recommandations mises en œuvre pour notre période de suivi	63 % des recommandations de 2012, 2013 et 2014 ont été mises en œuvre	2015 2014	70 % des recommandations de 2011, 2012 et 2013 ont été mises en œuvre 69 % des recommandations de 2010, 2011 et 2012 ont été mises en œuvre
4. Perception des employés, déterminée par une enquête	OS #2	80 % ou plus	Taux de satisfaction global de 72 %.	2012 2010 2007 2004	65 % 69 % 70 % 66 %
5. Achèvement des audits à temps	Mission OS #3	Respect de toutes les dates cibles	Taux de réussite global de 56 %	2015 2014 2013 2012 2011	62 % 44 % 63 % 69 % 78 %
6. Utilisation de notre temps, l'accent étant mis sur le pourcentage de temps consacré aux travaux d'audit	OS #1 OS #6	Ventilation des heures de travail comme suit : <ul style="list-style-type: none"> • Audits des états financiers et de performance – 65 % • Perfectionnement professionnel et formation – 5 % • Administration et activités de soutien du Bureau – 30 % 	Ventilation des heures de travail comme suit : <ul style="list-style-type: none"> • Audits des états financiers et de performance – 71 %* • Perfectionnement professionnel et formation – 5 % • Administration et activités de soutien du Bureau – 24 % <p>*Nota : les heures de travail sont réparties comme suit : - Audits d'états financiers 69 % - Audits de performance 31 %</p>	2015 2014 2013 2012 2011 2010 2009	68 %, 5 %, 27 % 69 %, 6 %, 25 % 68 %, 9 %, 23 % 66 %, 8 %, 26 % 63 %, 7 %, 30 % 64 %, 9 %, 27 % 65 %, 8 %, 27 %

Indicateur de rendement	Lien avec l'objectif stratégique (OS) / la mission	Cible du Bureau 2015-2016	Résultat de l'exercice considéré 2015-2016	Résultats des exercices antérieurs	
7. Coût de nos audits relié au personnel	OS #1 OS #6	1 380 000 \$ représentent le coût annuel approximatif relié au personnel de nos projets d'audit important réparti comme suit : <ul style="list-style-type: none"> • 35 % – Audits de performance • 25 % – Audit de la province du Nouveau-Brunswick • 25 % – Audits des organismes de la Couronne • 5 % – Réclamations de frais partagés • 10 % – Préparation du rapport annuel 	1 299 000 \$ représentent le coût annuel approximatif relié au personnel de nos projets d'audit important suivants : <ul style="list-style-type: none"> • 31 % – Audits de performance • 29 % – Audit de la province du Nouveau-Brunswick • 27 % – Audits des organismes de la Couronne • 1 % – Réclamations de frais partagés • 12 % – Préparation du rapport annuel 	2015	1 321 000 \$ représentent le coût annuel approximatif relié au personnel de nos projets d'audit important suivants : <ul style="list-style-type: none"> • 32 % – Audits de performance • 30 % – Audit de la province du Nouveau-Brunswick • 27 % – Audits des organismes de la Couronne • 4 % – Réclamations de frais partagés • 7 % – Préparation du rapport annuel
8. Nombre de rapports publics	OS #3 OS #4	S.O. – Aucune cible externe établie pour 2015-2016, car le nouveau plan stratégique est toujours en cours de mise en œuvre	Volumes du Rapport de la VG de 2016 – 4	2015 2014 2013 2012	4 2 2 2
9. Nombre de réunions du comité consultatif d'experts indépendants	OS #5	S.O. – Aucune cible externe établie pour 2015-2016, car le nouveau plan stratégique est toujours en cours de mise en œuvre	En raison de la mise en œuvre du nouveau plan stratégique au cours de cette période, aucune réunion n'avait eu lieu au 31 mars 2016.		Aucune

Mesures de rendement – Points saillants

Enquête auprès des députés

Les résultats de notre enquête auprès des membres du Comité des comptes publics et du Comité des corporations de la Couronne montrent un taux de satisfaction de 92 %. En général, nos travaux semblent répondre à leurs besoins et il appert qu'ils leur sont utiles dans leur rôle de responsabiliser les ministères et les organismes de la Couronne. Ce résultat représente une légère hausse par rapport au taux de satisfaction de 90 % de l'exercice précédent, tout en étant supérieur à notre taux cible de 80 %. Nous poursuivons nos travaux auprès des comités et mettrons l'accent sur des stratégies de communication stratégiques améliorées comme le souligne notre plan stratégique.

Enquête auprès des entités auditées

Notre taux de satisfaction des entités auditées a augmenté légèrement, passant de 84 % en 2015 à 88 % en 2016 et fut supérieur à notre taux cible de 80 %. Un thème clé émanant de notre enquête auprès des entités auditées est que ces dernières apprécieraient que nos travaux soient achevés et nos rapports soient publiés plus rapidement et qu'il y ait une meilleure communication au cours de nos travaux. Bien que certains aspects de ces préoccupations échappent à notre contrôle en raison des contraintes de nos ressources financières et humaines, nous continuerons à répondre à ce souci en continuant à publier nos rapports plus souvent qu'une fois par année.

Acceptation et mise en œuvre des recommandations formulées dans les exercices antérieurs

Notre taux de recommandations acceptées et mises en œuvre a reculé légèrement, passant de 70 % dans notre rapport de 2015 à 63 % en 2016. Bien que nous sommes déçus de la baisse du taux de mise en œuvre, le taux est relativement stable dans l'ensemble; néanmoins, il est bien loin de notre objectif de 100 %. Prière de se reporter au chapitre 3 du volume III de notre rapport de 2016 pour de plus amples informations sur la mise en œuvre des recommandations des exercices antérieurs ou consulter notre site Web à www.agnb-vgnb.ca. Afin de faciliter les travaux des comités, nous avons ajouté dans notre site Web un « tableau d'avancement » pour être en mesure de montrer la rapidité avec laquelle les ministères répondent à nos recommandations.

Enquête sur la perception des employés

Nous menons périodiquement une enquête sur la perception de nos employés visant à obtenir leur rétroaction sur la qualité de vie au travail, la communication et le développement de carrière. Nous avons effectué cette enquête en 2016. Le niveau de satisfaction de notre personnel de 72 % représente une amélioration par rapport à celui de 65 % émanant de l'enquête précédente, mais il est bien loin de notre objectif de 80 %. Au cours de la prochaine année, nous solliciterons davantage notre personnel et analyserons les résultats afin d'isoler les domaines particuliers où nous pourrions apporter d'autres améliorations.

Achèvement des audits à temps

L'achèvement des audits à temps reste problématique pour les travaux menés par notre Bureau étant donné les contraintes inhérentes aux ressources et notre petit budget. Au cours du présent exercice, l'indicateur a décliné à 56 % par rapport à 62 % pour l'exercice précédent et a été bien loin de notre cible de 100 %. Une des forces de notre Bureau est d'être un fournisseur de services d'audit à faible coût pour le gouvernement, mais notre petit bureau a été mis à l'épreuve avec des demandes sans cesse croissantes liées à des questions complexes dans le cadre d'audits importants (p. ex. la province du Nouveau-Brunswick), des échéanciers plus rigoureux et des nouveaux audits. Tandis que certains facteurs étaient hors de notre contrôle, nous nous engageons à améliorer ce pourcentage à l'avenir. Nous espérons qu'avec une réduction du roulement de personnel et moins de postes vacants nous aurons une plus grande stabilité des effectifs au cours de l'année qui vient pour permettre une progression sensible de cet indicateur. Nous continuons à demander des ressources budgétaires supplémentaires pour nous aider à atteindre cet objectif.

Utilisation de notre temps et coût des audits relié au personnel

Le Bureau a enregistré des tendances très stables en 2015-2016 en ce qui a trait à la ventilation des heures de travail. Aucune des catégories n'a connu un écart important. Le coût total des travaux a été inférieur à celui de l'exercice précédent en raison de postes vacants durant cette période. Dans l'ensemble, nous voyons que les heures utilisées par le Bureau ont été, en grande partie, conformes aux cibles et de manière semblable à celle de l'exercice antérieur. Cependant, les audits d'états financiers ont consommé davantage de ressources du Bureau, car des questions complexes se présentent fréquemment. Cette situation continue d'être un défi pour notre Bureau étant donné nos ressources limitées.

Nombre de rapports publics

En raison des résultats de la rétroaction des parties intéressées obtenue au moyen d'enquêtes et de la planification stratégique, nous avons accru la fréquence des rapports. Bien que nous pensons ajouter une meilleure valeur pour nos parties intéressées selon la rétroaction reçue, l'augmentation de la fréquence des rapports est un défi pour un petit bureau. Nous demeurons déterminés à offrir la meilleure valeur aux parties intéressées et au public et nous maintenons notre engagement à l'égard d'un calendrier accéléré de rapports. Nous avons tenté de remédier à nos ressources restreintes en ce qui concerne les rapports en embauchant un agent de communications; cependant, même avec cette ressource supplémentaire, l'augmentation de la fréquence des rapports représente toujours un défi pour nos ressources limitées.

Nombre de réunions du comité consultatif d'experts indépendants

Dans le cadre de notre plan stratégique, nous nous sommes engagés à mettre à l'essai un comité consultatif d'experts indépendants. L'objectif de ce comité est de discuter des questions d'importance stratégique pour notre Bureau ou de fournir des avis à la vérificatrice générale à partir de ressources expertes, au besoin. La première réunion de ce comité avait été prévue en novembre 2016, mais a été reportée en janvier 2017 pour mieux accommoder les membres du comité. Nous valorisons les avis et l'apport de ce groupe et nous continuerons d'avoir de telles réunions de manière régulière à l'avenir.

Annexe 1

Audits d'états financiers achevés en 2015-2016

Province du Nouveau-Brunswick – Comptes publics

Audits des états financiers d'organismes de la Couronne*

- Centre communautaire Sainte-Anne - 31 mars 2014
- Collège communautaire du Nouveau-Brunswick - 31 mars 2015
- Investir Nouveau-Brunswick - 31 mars 2015
- Société de Kings Landing - 31 mars 2014
- Commission de l'assurance agricole du Nouveau-Brunswick - 31 mars 2014
- New Brunswick Community College - 31 mars 2015
- Société de voirie du Nouveau-Brunswick - 31 mars 2014
- New Brunswick Immigrant Investor Fund (2009) Ltd. - 31 mars 2014
- Agence des services internes du Nouveau-Brunswick - 31 mars 2015
- Commission des services d'aide juridique du Nouveau-Brunswick - 31 mars 2015
- Société des loteries et des jeux du Nouveau-Brunswick - 31 mars 2013
- Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick - 31 mars 2015**
- Conseil de la recherche et de la productivité du Nouveau-Brunswick - 31 mars 2014
- Conseil du premier ministre sur la condition des personnes handicapées - 31 mars 2014 et 2015
- Curateur public – fiducies administrées - 31 mars 2013 et 2014
- Société de développement régional - 31 mars 2014

Audits de réclamations

- Société de développement régional – Entente sur le transfert des recettes tirées sur la taxe fédérale sur l'essence
- Commission des services d'aide juridique du Nouveau-Brunswick - Entente sur le Programme d'aide juridique et les avocats commis d'office

* Comme indiqué à la pièce 7.1 du volume III du Rapport de la vérificatrice générale de décembre 2015

** Non inclus dans la pièce 7.1, car il n'y avait pas de constatations d'audit pour cette entité; toutefois, l'audit a été achevé en 2015-2016

Audits de performance achevés en 2015-2016

Rapport de la vérificatrice générale de 2015 – Publié le 23 juin 2015

- Prévention et contrôle des infections dans les hôpitaux – Réseaux de santé Horizon et Vitalité et ministère de la Santé
- Sylviculture – Ministère des Ressources naturelles
- Approvisionnement en bois des terres privées – Ministère des Ressources naturelles

Rapport de la vérificatrice générale de 2015 – Publié le 15 décembre 15, 2015

- Dette publique – Ministère des Finances
- Édifice du Centenaire – Ministère des Transports et de l'Infrastructure
- Suivi des recommandations des chapitres sur les audits de performance d'exercices antérieurs

Annexe 2

Rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers du Bureau

Nicholson & Beaumont

Comptables agréés

328, rue King
CP 1051
Fredericton, NB
E3B 5C2

Tél. (506) 458-9815
(506) 458-1599
Télééc. (506) 459-7575

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au président de l'Assemblée législative

Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Bureau du vérificateur général du Nouveau-Brunswick, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2016, et l'état des résultats pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Bureau du vérificateur général du Nouveau-Brunswick au 31 mars 2016, ainsi que des résultats de son exploitation pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Le 17 juin 2016

Comptables professionnels agréés

Bureau du vérificateur général du Nouveau-Brunswick État de la situation financière 31 mars

	2016		2015	
Actifs financiers				
Petite caisse	200	\$	50	\$
Avance de fonds de roulement (note 4)	-		64 367	
Créances	42 589		105 941	
Recouvrements constatés à recevoir	33 789		36 378	
	<u>76 578</u>		<u>206 736</u>	
Passifs				
Avance de fonds de roulement (note 4)	1 660		-	
Créditeurs et charges à payer	40 509		147 265	
Salaires et avantages à payer	84 351		68 887	
	<u>126 320</u>		<u>216 152</u>	
Dette nette	<u>(49 942)</u>		<u>(9 416)</u>	
Actifs non financiers				
Charges payées d'avance	49 942		9 416	
	<u>-</u>	\$	<u>-</u>	\$
Excédent accumulé				

Voir les notes complémentaires.

APPROUVÉ AU NOM DU BUREAU :

La vérificatrice générale,

État des résultats
Exercice clos le 31 mars

	Budget 2016	Réal 2016	Réal 2015	
Charges				
Services du personnel	1 987 720	\$ 1 878 993	\$ 1 771 460	\$
Autres services	280 330	264 291	361 204	
Fournitures et approvisionnements	9 450	13 253	17 333	
Immobilisations	15 500	30 735	43 026	
	<u>2 293 000</u>	<u>\$ 2 187 272</u>	<u>\$ 2 193 023</u>	
Recouvrements	<u>(200 000)</u>	<u>(183 328)</u>	<u>(187 187)</u>	
	2 093 000	\$ 2 003 944	\$ 2 005 836	
Apports du gouvernement (note 3)	<u>(2 093 000)</u>	<u>(2 003 944)</u>	<u>(2 005 836)</u>	
Excédent (déficit) annuel	<u>-</u>	<u>\$ -</u>	<u>\$ -</u>	\$

Voir les notes complémentaires.

État de la variation de la dette nette
Exercice clos le 31 mars

	2016	2015	
Dette nette à l'ouverture de l'exercice	(9 416)	\$ (12 615)	\$
Excédent (déficit) annuel	-	-	
Variation nette des charges payées d'avance	<u>(40 526)</u>	<u>3 199</u>	
Dette nette à la clôture de l'exercice	<u>(49 942)</u>	<u>\$ (9 416)</u>	\$

Voir les notes complémentaires.

État des flux de trésorerie
Exercice clos 31 mars

	2016	2015	
Trésorerie et équivalents de trésorerie générés par (utilisés dans) :			
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) annuel	<u>-</u>	<u>\$ -</u>	\$
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement			
Diminution (augmentation) des créances	63 352	(103 920)	
(Augmentation) diminution des charges payées d'avance	(40 526)	3 199	
Diminution des recouvrements constatés à recevoir	2 589	35 306	
(Diminution) des créditeurs et charges à payer	(106 756)	(80 339)	
Augmentation des salaires et avantages à payer	<u>15 464</u>	<u>7 498</u>	
(Diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	<u>(65 877)</u>	<u>(138 256)</u>	
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	<u>64 417</u>	<u>202 673</u>	
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	<u>(1 460)</u>	<u>\$ 64 417</u>	\$
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont représentés par :			
Petite caisse	200	\$ 50	\$
Avance de fonds de roulement	<u>(1 660)</u>	<u>64 367</u>	
	<u>(1 460)</u>	<u>\$ 64 417</u>	\$

Voir les notes complémentaires.

**Bureau du vérificateur général
du Nouveau-Brunswick
Notes complémentaires
31 mars 2016**

1. Nature des activités

Le Bureau du vérificateur général est un bureau de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick. Comme le Bureau est une entité du secteur public, il n'est pas assujéti aux impôts sur les bénéfices. Le mandat et les pouvoirs du Bureau sont précisés dans la *Loi sur le vérificateur général*.

2. Résumé des principales méthodes comptables

La direction a établi les présents états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

(a) *Classement des actifs* – Les actifs sont classés comme étant financiers ou non financiers. Les actifs financiers sont constitués des éléments d'actif qui pourraient être consacrés à rembourser les dettes existantes ou à financer des activités futures et qui ne sont pas destinés à la consommation dans le cours normal des activités. Les actifs non financiers sont constitués des éléments d'actif acquis, construits ou développés, qui ne produisent pas de ressources servant à rembourser les dettes existantes, mais sont utilisés pour fournir des services, peuvent être consommés dans le cours normal des activités et ne sont pas destinés à être vendus.

(b) *Incertitude de mesure* – La présentation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses qui influent sur le montant déclaré de l'actif et du passif à la date des états financiers et les montants des produits et des charges déclarés de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de ceux présentés.

(c) *Recouvrements* – Le Bureau comptabilise les recouvrements de frais professionnels lorsqu'ils sont gagnés, notamment lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies:

- Les services sont rendus;
- Il existe une preuve évidente d'une entente;
- Les montants sont déterminés ou déterminables;
- La capacité de recouvrement est raisonnablement sûre.

(d) *Taxe de vente harmonisée* – Le Bureau ne comptabilise pas la taxe de vente harmonisée (TVH) dans ses états financiers parce que la composante fédérale de la TVH payée est remboursée à la province du Nouveau-Brunswick, et la composante provinciale de la TVH n'est pas prélevée par la province auprès de ses propres entités.

(e) *Immobilisations corporelles* – Le Bureau a adopté la méthode de passer en charges les biens acquis qui ont une valeur individuelle de 10 000 \$ ou moins. Par conséquent, aucune immobilisation corporelle n'est comptabilisée ou amortie.

(f) *Trésorerie et équivalents de trésorerie* – La trésorerie et les équivalents de trésorerie consistent en la petite caisse du bureau et l'avance de fonds de roulement.

3. Apports du gouvernement

Le Bureau est financé par des crédits budgétaires annuels qui sont approuvés par l'Assemblée législative. Le crédit représente des apports du gouvernement pour payer les charges du Bureau. En outre, le gouvernement rembourse certains frais liés aux salaires. Tout crédit non utilisé ne peut être reporté pour utilisation dans les exercices ultérieurs.

Budget 2015-2016, tel qu'il a été approuvé	2 078 000 \$
Augmentation économique 2015-2016	15 000
	2 093 000
Crédit non utilisé	(89 056)
Apports nets du gouvernement en 2015-2016	2 003 944 \$

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie (incluant l'avance de fonds de roulement)

Comme plusieurs entités de la Couronne, le Bureau n'a pas de compte en banque distinct; il utilise plutôt le compte bancaire de la province pour recevoir les fonds et payer les factures. Le chiffre d'avance de fonds de roulement représente le solde net des actifs moins les passifs du Bureau. Comme mentionné à la note 3, l'excédent ou le déficit à la clôture de

l'exercice se périmé et n'est pas reporté aux exercices ultérieurs.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

	2016	2015
Petite caisse	200 \$	50 \$
Avance de fonds de roulement	(1,660)	64 367
	<u>(1 460) \$</u>	<u>64 417 \$</u>

5. Opérations entre apparentés

Le Bureau du vérificateur général est lié au gouvernement du Nouveau-Brunswick et à ses ministères et organismes. Les sources de financement du Bureau sont constituées du paiement de ses charges par le gouvernement et du recouvrement de certains travaux d'audit effectués. Le Bureau recouvre des frais professionnels et effectue certains achats par l'intermédiaire d'autres ministères et organismes du gouvernement dans le cours normal de ses activités.

Le gouvernement fournit au Bureau des services de traduction et d'imprimerie et certains services de technologie de l'information dans le cours normal de ses activités, dont les coûts sont comptabilisés dans les présents états financiers selon les montants établis dans des conditions de concurrence normale. Toutefois, le gouvernement fournit des espaces à bureaux, paye les honoraires de l'auditeur externe du Bureau et prend à sa charge la quote-part du Bureau au titre du coût de l'employeur pour les divers régimes d'avantages sociaux; l'incidence de ces opérations n'a pas été calculée ni comptabilisée dans les présents états financiers.

6. Régimes d'avantages sociaux futurs

- (a) *Régime de retraite* – La province du Nouveau-Brunswick a apporté des modifications au Régime de retraite de la fonction publique du Nouveau-Brunswick en 2014. L'ancien régime de retraite interentreprises à prestations déterminées a été changé en un régime à risques partagés, soit le Régime à risques partagés dans les services publics (RRPSP). Depuis le 1^{er} janvier 2014, tous les employés permanents du Bureau du vérificateur

général sont tenus de participer à ce nouveau régime. Le régime est financé par des cotisations des employés et du gouvernement. Le Bureau n'est pas responsable d'aucune dette non provisionnée pour les prestations de retraite de ses employés. Les coûts et tout actif ou passif du Bureau relatifs au régime de retraite ne sont pas inclus dans le budget du Bureau, mais sont plutôt comptabilisés par le gouvernement dans ses états financiers.

- (b) *Régime d'indemnités de départ* – Au cours des exercices antérieurs, la province du Nouveau-Brunswick a apporté des modifications à son programme d'indemnités de départ, dans le cadre duquel les membres de la direction et les employés non syndiqués du Bureau n'accumulent plus de crédits pour les indemnités de départ. On a offert aux employés qui participaient à ce programme le choix entre un paiement au lieu d'une indemnité de départ ou, pour ceux qui avaient plus de cinq années de service, une option pour reporter le paiement au moment de leur départ à la retraite. Les coûts et le passif du Bureau relatifs à ce régime au 31 mars 2016 sont limités aux employés qui ont choisi de reporter le paiement au moment de leur départ à la retraite. Ces montants ne sont pas inclus dans le budget du Bureau, mais sont plutôt comptabilisés par le gouvernement dans ses états financiers.

7. Instruments financiers

Les instruments financiers du Bureau sont constitués des créances, des recouvrements constatés à recevoir, de l'avance de fonds de roulement et des créditeurs et charges à payer. La direction est d'avis que le Bureau n'est pas exposé à un risque de taux d'intérêt, de change ou de crédit appréciable provenant de ces instruments financiers. La juste valeur de ces instruments financiers se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.